

Compte-rendu de la Journée régionale des Lieux d'Accueil Enfants-Parents du 28 avril 2026

« Communication et partenariats, les défis des LAEP ? »
Auditorium Marcel Reggui, Médiathèque d'Orléans



I – Objectifs et modalités de la journée

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) sont des espaces anonymes et sans inscription destinés aux enfants de 0 à 4 ans ou de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte familial. Ce sont des lieux de rencontre, de jeu et d'écoute, centrés sur l'accompagnement de l'enfant dans sa sécurité affective et sa socialisation progressive. Ils reposent sur des valeurs fondamentales de liberté, de confiance et de confidentialité garanties par la présence attentive des accueillants. Contribuant à une dynamique de prévention primaire et de soutien à la parentalité, les LAEP constituent un maillon complémentaire aux structures d'accueil du jeune enfant et aux dispositifs médico-sociaux du territoire.

A partir de témoignages de professionnels des LAEP associatifs et publics, de représentants de collectivités ainsi que de professionnels de la petite enfance, **cette journée régionale abordera les questions de communication et de partenariat des LAEP au travers d'une conférence, d'une table ronde et d'ateliers**, afin de relever les défis suivants :

- Comment mieux faire connaître et reconnaître la spécificité des LAEP auprès des familles, des professionnels et des institutions, en valorisant leurs fondamentaux et leur complémentarité avec les dispositifs existants ?
- Comment renforcer les dynamiques partenariales territoriales pour inscrire les LAEP dans une logique de coopération et de complémentarité au service des familles ?
- Comment consolider les financements des LAEP associatifs, en identifiant les différents leviers et en valorisant leur utilité sociale et préventive auprès des financeurs ?

Nombre de participants accueillis : 60

Public :

- Accueillant.e.s des LAEP
- Administrateurs et salariés d'associations du secteur social et médico-social
- CAF
- PMI
- Collectivités locales
- CCAS
- CD
- Maison de l'enfance
- Communautés de Communes

Intervenants :

- Elisabeth ADAMCZYK, animatrice du groupe régional des LAEP de l'Uriopss Centre
- Aude BRARD, directrice adjointe de l'Uriopss Centre
- Aurélie DUPONT, directrice déléguée à la Petite Enfance, association CISPEO (Indre-et-Loire, 37)
- Jeanne LORVO, sous-directrice de l'action sociale de la CAF du Loiret (45)
- Emmanuelle MALLET, conseillère technique information et communication, Uriopss Centre
- Mélanie MONSIEUX, adjointe à la Maire de Fleury-les-Aubrais en charge de la Santé, de la Petite Enfance et de la Parentalité (45)
- Daniel OLIVIER, psychanalyste, président de l'IRAEC et de l'AFDIM, co-fondateur des LAEP Ricochet et La Cabane Verte (Calvados, 14)
- Marie OZANNE, conseillère technique Enfance, Famille, Jeunesse, Uriopss Centre
- Johan PRIOT, directeur de l'Uriopss Centre
- Sébastien ROBLIQUE, vice-président de l'Uriopss Centre
- Anne ZAMBEAUX, psychologue clinicienne, co-auteur de l'ouvrage "Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents, éclairages, repères et questions", fondatrice et accueillante du LAEP Batéboul (Drôme, 26)

Coût : 25 €

Public, prérequis et modalités d'accès à la Journée régionale :

Équipes des LAEP (professionnels et bénévoles) du secteur associatif et du secteur public, professionnels du champ de la petite enfance et toute personne en lien avec les LAEP ou intéressée par le dispositif.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Centre a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la journée en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : uriopss@uriopss-centre.fr

Modalités pédagogiques :

Les intervenants seront à la fois en présentiel et en distanciel. Mix d'apports théoriques, de retours d'expériences et de cas pratiques en séance plénière et en ateliers.

Modalités d'évaluation :

Une évaluation sera distribuée sous forme de questionnaire : évaluation des acquis et évaluation de l'action de la journée. Une attestation de présence sera délivrée à chaque participant à condition que l'évaluation ait été complétée.

Capacité maximum : 80 personnes

Lieux : Auditorium Marcel REGGUL de la Médiathèque, rue Chanzy, 45000 Orléans (matin) / URIOPSS Centre, 29 bd Rocheplatte, 45000 Orléans (après-midi)

Organisme de formation : URIOPSS CENTRE - FORMATION
29 Boulevard Rocheplatte - BP 35 - 45016 Orléans Cedex 1
N° SIRET : 378 456 800 00028 - N° Déclaration activité : 24450013545

Objectifs

- Maîtriser les aspects fondamentaux des Lieux d'Accueil Enfants-Parents et leur complémentarité avec les dispositifs existants
- Approfondir la réflexion sur les dynamiques partenariales territoriales pour inscrire les LAEP dans une logique de coopération
- Savoir adapter la communication du LAEP envers les familles et les partenaires potentiels en mobilisant les outils appropriés
- Identifier les différents leviers pour consolider les financements des LAEP et valoriser leur utilité sociale et préventive auprès des financeurs

Programme

- 8h45 : Accueil café à l'auditorium Marcel Reggul, Médiathèque d'Orléans
- 9h15 : Introduction de la journée par Elisabeth ADAMCZYK, animatrice du groupe régional des LAEP de l'Uriopss Centre et Sébastien ROBLIQUE, vice-président de l'Uriopss Centre
- 9h30 : Principes et enjeux fondamentaux des Lieux d'Accueil Enfants-Parents pour le développement de l'autonomie psychique et affective de l'enfant par Daniel OLIVIER, psychanalyste, président de l'IRAEC et de l'AFDIM, co-fondateur des LAEP Ricochet et La Cabane Verte (Calvados)
- 10h30-10h45 : Pause
- 10h45-12h00 : Quels leviers pour renforcer la visibilité des Lieux d'Accueil Enfants-Parents et valoriser leur utilité sociale et préventive dans le paysage de la petite enfance ? Table ronde avec Anne ZAMBEAUX, psychologue clinicienne, co-auteur de l'ouvrage "Les Lieux d'accueil Enfants-Parents, éclairages, repères et questions" / Jeanne LORVO, sous-directrice de l'action sociale de la CAF du Loiret / Mélanie MONSIEUX, adjointe à la Maire de Fleury-les-Aubrais en charge de la Santé, de la Petite Enfance et de la Parentalité (45) / Aurélie DUPONT, directrice déléguée à la Petite Enfance, association CISPEO (37)
- 12h00-13h45 : Pause déjeuner (repas libre)
- 14h00-15h10 : Première session d'ateliers (sur inscription préalable) :
A/ Comment créer une synergie entre les LAEP et d'autres acteurs sur un même territoire ?
B/ Quels outils de communication pour les LAEP à destination des familles et des partenaires potentiels ?
C/ Comment consolider les financements et les partenariats économiques des LAEP pour assurer leur pérennité ?
- 15h10-15h20 : Roulement des ateliers
- 15h20-16h30 : Deuxième session d'ateliers A, B et C
- 16h30 : Fin de la journée



II- Compte-rendu de la matinée, de 8h45 à 12h00

1/ Introduction de la journée par Elisabeth ADAMCZYK, animatrice du groupe régional des LAEP de l'URIOPSS Centre et Sébastien ROBLIQUE, vice-président de l'URIOPSS Centre

En ouverture de cette journée régionale consacrée au thème « Communication et partenariats, les défis des Lieux d'Accueil Enfants-Parents ? », Elisabeth ADAMCZYK a rappelé l'histoire et les fondements du réseau des LAEP de l'URIOPSS Centre. Né au début des années 1990 de la volonté de professionnels de l'enfance, de la santé et de l'éducation de se réunir pour penser ensemble les besoins des jeunes enfants et de leurs parents, ce réseau s'inscrit dans le mouvement des premiers lieux d'accueil enfants-parents en France. Il s'est progressivement structuré et élargi à l'échelle régionale autour de valeurs partagées : l'accueil, l'écoute, la rencontre, la confiance et la confidentialité.

Elisabeth ADAMCZYK a souligné le rôle essentiel du réseau dans la mutualisation des pratiques, le soutien aux équipes et la reconnaissance des spécificités des LAEP auprès des partenaires institutionnels. Elle a également rappelé que la reconnaissance des LAEP par la CNAF en 1996 a constitué une étape importante de leur développement, tout en renforçant la nécessité de préserver leurs fondamentaux, notamment l'anonymat et la liberté d'accès. Enfin, Madame ADAMCZYK a présenté le thème de la journée, qui fait écho à des préoccupations régulièrement exprimées par les accueillants : comment rendre ces lieux visibles et lisibles sans en altérer la singularité, et comment développer des partenariats utiles aux familles tout en préservant l'identité et la philosophie des LAEP.



2/ Visioconférence de Daniel OLIVIER, psychanalyste, président de l'IRAEC et de l'AFDIM, co-fondateur des LAEP Ricochet et La Cabane Verte (Calvados, 14) : « Principes et enjeux fondamentaux des Lieux d'Accueil Enfants Parents pour le développement de l'autonomie psychique et affective de l'enfant »

Les LAEP : des lieux de prévention précoce et de socialisation

Daniel OLIVIER a rappelé que les LAEP s'inscrivent dans l'héritage de la Maison Verte créée par Françoise DOLTO. Leur objectif est d'intervenir précocement auprès des jeunes enfants et de leurs parents selon une logique de prévention : « prévenir plutôt que guérir ».

Le projet repose sur l'idée d'une socialisation dès la naissance. Les enfants y découvrent progressivement la présence des autres, tandis que les parents peuvent rompre l'isolement souvent ressenti dans les premières années de la parentalité.

Le LAEP est à la fois un lieu de rencontre et un lieu de séparation. Grandir suppose d'accepter certaines pertes pour accéder à de nouvelles acquisitions et développer son autonomie.

Un dispositif fondé sur un cadre précis

Pour Daniel OLIVIER, le terme « dispositif » est central. Il désigne un cadre d'accueil et de travail reposant notamment sur l'anonymat, la présence obligatoire d'un adulte accompagnant et l'inscription du prénom de l'enfant à son arrivée.

Cette inscription symbolise une idée fondamentale : dans un LAEP, l'enfant est reconnu comme un sujet à part entière. Il ne s'agit pas de parler de lui, mais de lui parler.

La spécificité de la fonction d'accueil

La posture d'accueillant repose moins sur l'intervention que sur une présence attentive et disponible. Les accueillants ne sont pas là pour apporter des réponses toutes faites mais pour soutenir les compétences des parents et leur permettre de trouver leurs propres ressources.

Le travail en équipe est indispensable. Daniel Olivier souligne également l'importance de deux temps essentiels :

- la *reprise*, après chaque accueil, pour partager les observations et les ressentis ;
- la *supervision*, menée par un intervenant extérieur, qui permet de maintenir une réflexion clinique et une cohérence éthique.

Les règles comme support de socialisation

Les règles du lieu permettent à l'enfant de découvrir qu'il existe des règles collectives qui dépassent le cadre familial. Elles participent ainsi à l'apprentissage de la vie sociale et à la construction de repères communs.

Un enjeu majeur : faire connaître les LAEP

Daniel OLIVIER a insisté sur la nécessité de renforcer la communication autour des LAEP, encore largement méconnus du grand public.

Selon lui, cette mission relève directement des accueillants. Faire connaître le lieu auprès des familles, des professionnels de la petite enfance et des partenaires institutionnels fait partie intégrante de la fonction d'accueil et participe à la vitalité des structures.

Les réseaux sociaux, les actions de terrain et des supports simples de présentation constituent aujourd'hui des outils indispensables pour toucher les jeunes parents.

Échanges avec les participants

Concernant la présentation des LAEP aux familles, Daniel OLIVIER recommande de mettre en avant la possibilité pour les parents et les enfants de rencontrer d'autres personnes, d'expérimenter les premières séparations en sécurité et d'observer l'enfant dans ses relations avec les autres.

Interrogé sur l'accompagnement des situations où un parent semble en difficulté dans la relation avec son enfant, il rappelle l'importance de ne jamais disqualifier le parent. L'enjeu est plutôt de l'aider à réfléchir à ce qu'il vit, notamment en faisant des liens avec sa propre histoire d'enfant. Les enfants réactivent souvent chez leurs parents des expériences anciennes qui influencent leur manière d'être en relation.

Pour conclure, cette intervention a mis en lumière la singularité des LAEP comme espaces de prévention, de socialisation et de soutien à la parentalité. Daniel OLIVIER a souligné l'importance du cadre, du travail d'équipe, de la supervision et de la reconnaissance des compétences parentales, tout en rappelant la nécessité de rendre ces lieux davantage visibles auprès des familles.

3/ Table ronde : « Quels leviers pour renforcer la visibilité des Lieux d'Accueil Enfants-Parents et valoriser leur utilité sociale et préventive dans le paysage de la petite enfance ? »

Intervenantes

- Anne ZAMBEAUX, psychologue clinicienne, co-autrice de l'ouvrage "Les lieux d'accueils Enfants-Parents, éclairages, repères et questions", fondatrice et accueillante du LAEP Batôbul' (Drôme, 26),
- Jeanne LORVO, sous-directrice de l'action sociale de la CAF du Loiret (45)
- Carole DAUTREY-LESELLIER, (Loiret, 45), Conseillère Départementale Parentalité, Service Action Sociale,
- Mélanie MONSION, adjointe à la Maire de Fleury-les-Aubrais en charge de la Santé, de la Petite Enfance et de la Parentalité (Loiret, 45),
- Aurélie DUPONT, directrice déléguée à la Petite Enfance, association CISPEO (Indre-et-Loire, 37).





a) Intervention d'Anne ZAMBEAUX, psychologue clinicienne, co-auteurice de l'ouvrage "Les lieux d'accueils Enfants-Parents, éclairages, repères et questions", fondatrice et accueillante du LAEP Batôbul' (Drôme, 26)

LAEP BÂTOBUL' dans la Maison des couleurs, Nyons, Drôme (26)



Journée régionale des LAEP - 28 avril 2026

Anne ZAMBEAUX est revenue sur son parcours et sur la création du LAEP Batôbul' situé à Nyons dans la Drôme (26).

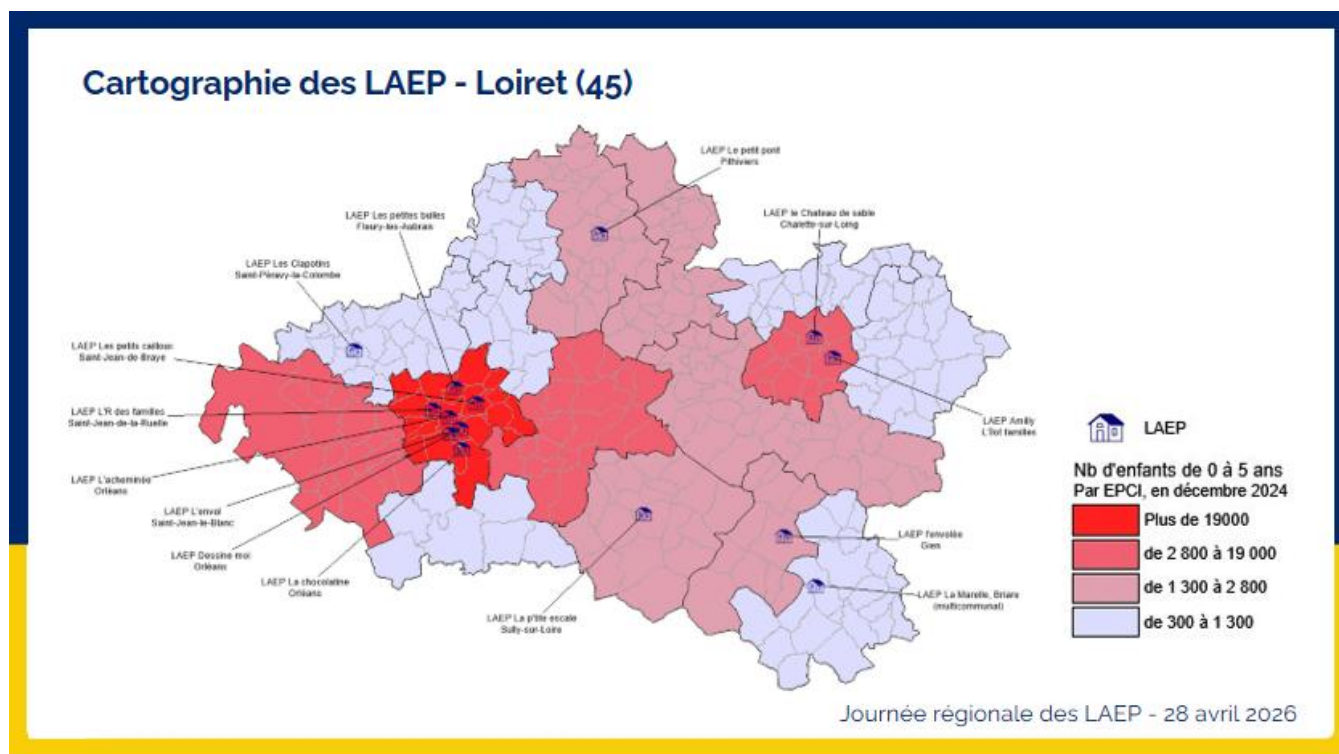
Elle explique être arrivée dans l'univers des LAEP « par hasard », à la suite d'une rencontre avec un pédopsychiatre qui lui a proposé de participer à la création d'un lieu inspiré des Maisons Vertes. À l'époque, tout était à construire. Un groupe de travail réunissant différents partenaires du territoire s'est mis en place et s'est réuni régulièrement pendant près de deux ans afin de mieux connaître les besoins locaux, construire une culture commune et élaborer le projet.

Pour Anne ZAMBEAUX, deux éléments sont indispensables à la naissance d'un LAEP : la rencontre et le désir. Un LAEP ne se décrète pas ; il se construit progressivement à travers des liens entre acteurs qui acceptent de réfléchir ensemble. Elle insiste également sur l'importance des partenariats, qu'elle compare à la famille élargie dont un enfant a besoin pour grandir : parrains, marraines, grands-parents. Cette dynamique collective constitue selon elle une condition essentielle de la pérennité des projets. Très tôt, les équipes de la Drôme et de l'Ardèche ont ressenti le besoin de rencontrer d'autres accueillants pour échanger sur leurs pratiques. C'est ainsi qu'est né le réseau CALAEPDA. D'abord informel, celui-ci s'est progressivement structuré sous forme associative afin de disposer des moyens nécessaires à son fonctionnement.

Le choix a été fait de créer un réseau d'accueillants plutôt qu'un réseau de structures. Aujourd'hui, le CALAEPDA organise des rencontres bimestrielles, une journée d'étude annuelle, des actions de sensibilisation pour les nouveaux accueillants et un accompagnement des lieux émergents ou en difficulté.

Anne ZAMBEAUX souligne également l'importance des partenariats institutionnels. Selon elle, la diversité des financeurs et des partenaires crée des espaces de réflexion particulièrement riches et permet de soutenir les projets sans enfermer les LAEP dans une logique unique.

b) Intervention de Jeanne LORVO, sous-directrice de l'action sociale de la CAF du Loiret et de Carole DAUTREY-LESELLIER, (Loiret, 45), Conseillère Départementale Parentalité, Service Action Sociale



La CAF du Loiret a présenté un état des lieux des LAEP sur le département. Le territoire compte aujourd'hui 14 LAEP, dont cinq récemment créés. Leur développement témoigne d'une reconnaissance croissante du rôle de ces lieux dans le soutien à la parentalité. Les LAEP sont portés aussi bien par des

collectivités que par des associations, et certains fonctionnent sous forme itinérante afin de couvrir des territoires plus étendus.

La CAF du Loiret constate cependant que certaines zones restent encore insuffisamment dotées et que la visibilité de ces dispositifs demeure parfois limitée auprès des familles.

Sur le plan financier, la CAF rappelle les différents soutiens existants : prestation de service, aides à l'équipement et bonus CTG de 20 euros par heure de fonctionnement.

Toutefois, les intervenants soulignent que ces financements ne couvrent pas l'ensemble des coûts de fonctionnement. La recherche de cofinanceurs reste indispensable pour assurer la viabilité économique des projets. Cette question de la soutenabilité financière apparaît aujourd'hui comme une préoccupation majeure des collectivités et des gestionnaires.

Le renouvellement du Schéma Départemental des Services aux Familles constituera une opportunité pour poursuivre cette réflexion et renforcer le soutien aux LAEP.

c) Intervention de Mélanie MONSION, adjointe à la Maire de Fleury-les-Aubrais en charge de la Santé, de la Petite Enfance et de la Parentalité (Loiret, 45)

Mélanie MANSION a présenté la création du LAEP « Les Petites Bulles », un LAEP municipal situé à Fleury-les-Aubrais (45). Cette initiative est née d'un constat partagé : malgré des besoins importants liés notamment à la présence de quartiers prioritaires et de populations fragilisées, la commune disposait de peu de dispositifs de soutien à la parentalité.

Le LAEP a ouvert ses portes en septembre 2025, à proximité de la crèche familiale de la ville.

Les premiers résultats témoignent d'une fréquentation importante avec plusieurs dizaines d'enfants accueillis en quelques mois et une présence régulière des familles.

Mme MANSION a souligné que la réussite du projet repose avant tout sur l'engagement des personnes qui l'ont porté. Elle a particulièrement mis en avant le travail de la référente parentalité qui a mené une importante campagne de communication et multiplié les rencontres avec les partenaires locaux afin de faire connaître le dispositif. Cette mobilisation a permis de construire rapidement un réseau de partenaires susceptibles d'orienter les familles vers le LAEP.

d) Intervention d'Aurélié DUPONT, directrice déléguée à la Petite Enfance, association CISPEO (Indre-et-Loire, 37)

CISPEO : Un réseau d'accueil au service des familles

L'association CISPEO développe des actions dans la petite enfance depuis plusieurs décennies. Elle gère des modes d'accueil collectifs et des dispositifs d'accompagnement à domicile, en particulier pour les parents engagés dans des parcours d'insertion sociale. Garantir un accueil de qualité constitue un levier essentiel pour favoriser l'insertion professionnelle des parents.

Accueils collectifs

4 Multi-accueils : Confetti, le Jardin d'Alice, L'Ilot Castors, La Petite Gabare

1 Micro-crèche : L'Éclaircie

Accueils individuels

Bout'chou Service et le dispositif départemental « Mon enfant accueilli, un emploi retrouvé », comprenant une plateforme et une crèche familiale : **Le Globe Trotteur**





Journée régionale des LAEP - 28 avril 2026

Aurélié DUPONT a présenté plusieurs actions développées par l'association CISPEO autour de la parentalité sur le territoire de Tours. L'association a progressivement identifié, à travers ses ateliers parents-enfants et ses autres actions de soutien aux familles, la nécessité de proposer des espaces d'accueil libre favorisant la rencontre, le jeu et les échanges entre parents et enfants. Cette réflexion a conduit à la création de plusieurs LAEP, notamment sur le secteur de Tours Nord.

Aurélié DUPONT a ensuite présenté le LAEP itinérant Déambulles, créé en 2023 dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Ville de Tours. Ce dispositif s'adresse principalement aux familles réfugiées et primo-arrivantes accueillies dans différentes structures d'hébergement d'urgence. Il repose sur un partenariat étroit entre CISPEO, le Secours Catholique, Entraide et Solidarités et l'association Émergence. L'objectif est d'aller à la rencontre des familles en proposant des espaces de rencontre parents-enfants au plus près de leurs lieux de vie. Pour Aurélié D., il s'agit également de permettre à la parentalité de trouver sa place au sein d'environnements souvent marqués par des préoccupations sociales, administratives ou liées à l'urgence.

L'engagement en faveur de la parentalité

PARENTALITÉ

Déambulles : un LAEP itinérant innovant

Créé en **mars 2023**, Déambulles est un LAEP itinérant destiné notamment aux familles primo-arrivantes et réfugiées. Il repose sur une logique « d'aller vers » : le dispositif s'adapte aux lieux de vie des familles pour lever les freins à l'accès aux droits et aux services.



ACTIVITÉ 2025

Nombre de jours d'ouverture sur 2025 : 184 accueils (193 prévus) soit 491h30 d'accueil

Nombre de familles reçues : 151 familles différentes

- 56 familles à l'Intern'Aide,
- 22 familles à l'Accueil Familial,
- 42 familles à l'Oasis, dont 6 pères,
- 24 familles à la Nuitée dont 21 femmes enceintes (avec ou sans enfants)
- 7 familles au Foyer Albert Camus.

Déambulles a accueilli : 195 enfants différents

Parmi ces 195 enfants, 155 enfants sont âgés de 0 à 3 ans et 35 enfants de 4 à 6 ans et plus. Certains enfants ayant été accueillis dans plusieurs lieux, il ne sont comptabilisés qu'une fois.

Nombre d'enfants différents moyen par mois : 46 enfants

Temps de présence moyen : 1h11



Journée régionale des LAEP - 28 avril 2026

EVOLUTION DU DISPOSITIF

Des actions innovantes adaptées aux besoins des familles

Déambulles a progressivement évolué en ajustant ses pratiques. Des actions concrètes ont été développées pour soutenir les familles dans leur quotidien et renforcer le lien social.

Temps culturels & spectacles



Projet d'emprunt de matériel



Aurélie DUPONT a souligné l'importance du jeu comme support de la relation parent-enfant et comme levier de rencontre entre les familles. Plusieurs initiatives ont ainsi été développées autour du projet : création d'une ludothèque, prêt de matériel de puériculture, organisation de spectacles et orientation vers d'autres ressources du territoire lorsque les familles en expriment le besoin.

Les retours recueillis auprès des parents témoignent de l'intérêt du dispositif :

« Un moment de ressourcement chaque semaine. »

« Si mes enfants jouent et sont heureux, alors moi je suis heureuse et je respire. »

Aurélie DUPONT a également insisté sur le travail réalisé pour rendre le dispositif accessible à tous : développement de supports en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), traduction de documents en plusieurs langues et utilisation des réseaux sociaux, largement consultés par les familles accompagnées.

Cette présentation a suscité de nombreux échanges avec les participants. Plusieurs questions ont porté sur l'articulation entre les principes fondamentaux des LAEP et les actions complémentaires développées autour du projet Déambulles. Les participants se sont notamment interrogés sur la confidentialité, l'anonymat, la posture des accueillants et le risque de voir les objectifs du LAEP se confondre avec ceux des dispositifs d'accompagnement social.

Aurélie DUPONT a rappelé que les accueillants engagés dans le projet sont tous volontaires, formés à la fonction d'accueillant et invités à participer aux temps de supervision. Elle a souligné l'importance de maintenir une vigilance constante afin de préserver la spécificité du LAEP et d'éviter toute dérive vers une logique occupationnelle ou d'accompagnement individualisé.

Les partenariats : une condition essentielle à la reconnaissance des LAEP

Au fil des échanges, Anne ZAMBEAUX est revenue sur l'importance des partenariats pour faire connaître les LAEP et mieux faire comprendre leur spécificité.

Elle évoque l'image de « boîtes à fantômes » que peuvent parfois représenter les LAEP pour les institutions extérieures, qui s'interrogent sur ce qui s'y déroule réellement.

Pour répondre à ces interrogations, les équipes du LAEP Bâtobul' de Nyons organisent tous les deux ans un comité de pilotage réunissant les partenaires institutionnels : CAF, MSA, PMI, ASE, conseils départementaux, élus locaux, responsables de structures petite enfance et directions d'écoles maternelles.

Ces rencontres privilégient les échanges autour de situations cliniques anonymisées, appelées *clignettes*, plutôt que les présentations descendantes. Elles permettent de partager la réalité du travail mené auprès des familles tout en respectant les principes fondamentaux du dispositif.

Ces temps de rencontre ont parfois permis d'obtenir de nouveaux soutiens, notamment par la mise à disposition de professionnels par les institutions partenaires.

Quels enjeux pour l'avenir des LAEP ?

Les échanges conclusifs ont porté sur les évolutions actuelles des politiques publiques.

Sébastien ROBLIQUE, vice-Président de l'URIOPSS Centre a souligné que les LAEP sont aujourd'hui de plus en plus identifiés comme des outils susceptibles de contribuer à des objectifs d'insertion sociale ou professionnelle. Certains financements récents, notamment dans le cadre des Contrats Territoriaux d'Accueil et d'Intégration, illustrent cette évolution.

Si ces nouvelles opportunités financières peuvent soutenir les projets, plusieurs intervenants ont rappelé la nécessité de rester vigilants afin de préserver l'identité des LAEP.

La journée s'est ainsi achevée autour d'une réflexion mise en évidence par Johan PRIOU, directeur de l'URIOPSS Centre : comment répondre aux nouveaux besoins des familles et aux attentes des financeurs tout en conservant ce qui fait la singularité des LAEP, à savoir des espaces de rencontre, de parole, de jeu et de soutien aux liens entre enfants et parents ?

Cette question apparaît aujourd'hui comme l'un des principaux défis pour l'avenir du réseau des LAEP. Les ateliers de l'après-midi, destinés aux accueillant.e.s et aux professionnels d'associations intéressés par ces questions ont eu pour objectif de répondre à ces questions.

III - Compte-rendu des ateliers participatifs de l'après-midi de 14h00 à 16h30

Atelier A : Les dynamiques partenariales : « Comment créer une synergie entre les LAEP et d'autres acteurs sur un même territoire ? »

Atelier B : La communication : « Quels outils de communication pour les LAEP à destination des familles et des partenaires potentiels ? »

Atelier C : Les financements : « Comment consolider les financements et les partenariats économiques des LAEP pour assurer leur pérennité ? »

Ces 3 ateliers d'une durée d'1h10 ont eu lieu simultanément, avec un roulement en milieu d'après-midi. Il y a eu 2 sessions pour les ateliers A et B et 1 session pour l'atelier C.

A/ Atelier sur les dynamiques partenariales : « Comment créer une synergie entre les LAEP et d'autres acteurs sur un même territoire ? »

Cet atelier a été animé par Élisabeth ADAMCZYK, animatrice du groupe régional des LAEP de l'URIOPSS Centre et Aude BRARD, directrice adjointe de l'URIOPSS Centre.

L'objectif était de questionner la manière de construire et de renforcer une dynamique partenariale autour des LAEP (Lieux d'Accueil Enfants-Parents), en particulier :

- la création de synergies entre les LAEP et les acteurs d'un même territoire,
- les conditions de coopération entre institutions, associations et professionnels,
- les leviers permettant de développer des partenariats durables et adaptés aux réalités de terrain.

Les échanges se sont appuyés sur plusieurs références :

- la circulaire CNAF 2015 relative au fonctionnement des LAEP et à leur inscription dans le travail en réseau,
- la définition du partenariat (Jean-Yves Barreyre, *Dictionnaire critique de l'action sociale*, Fayard),
- le document du Réseau national des LAEP (2021) sur les partenariats.

Le partenariat est présenté comme **une mise en commun des efforts entre acteurs**, inscrite dans un cadre institutionnel (CAF, conventions, schémas territoriaux), mais reposant aussi sur des dynamiques humaines et locales.

L'atelier a été introduit par 2 témoignages :

a) LAEP "La Cabane à mots" – Vendôme (Loir-et-cher, 41)

Ce LAEP fonctionne sur une base fortement collégiale et partenariale :

- 4 demi-journées d'ouverture hebdomadaire avec forte fréquentation,
- fonctionnement associatif structuré (bureau collégial, CA pluridisciplinaire),
- présence d'un salarié dédié en partie au développement partenarial.

Partenariats développés

- Conseil départemental et protection de l'enfance,
- PMI (puéricultrices),
- crèches et haltes-garderies,
- actions conjointes (ateliers massage/toucher),
- dispositifs innovants comme le pédibus avec les familles.

Points structurants

- importance de la confidentialité et de l'anonymat dans le LAEP,
- volonté de faire comprendre le fonctionnement du lieu aux partenaires,
- nécessité d'un portage institutionnel cohérent (schéma des solidarités du CD 41),
- communication active (réseaux sociaux, actions territoriales).

b) Expérience du Conseil départemental (28)

Les retours ont mis en évidence la nécessité de renouveler en permanence la communication partenariale (turnover des professionnels), la difficulté de faire reconnaître les spécificités des LAEP et la complexité de certains partenariats (maisons de santé, orthophonistes, etc.).

Innovations et actions

- mise en place d'un podcast de témoignages de parents (diffusion CAF 28),
- expérimentations de cohabitation de services (PMI et LAEP sur mêmes créneaux),
- mobilisation de relais institutionnels (mairies, CPTS, sage-femmes, PMI).

Constats

- les contraintes institutionnelles coexistent avec des marges de manœuvre importantes,
- la coopération dépend fortement des personnes rencontrées,
- la persévérance est un facteur déterminant.

Travaux de groupes et échanges

Freins identifiés

Les échanges ont permis de partager les pratiques partenariales des différents LAEP et d'identifier plusieurs freins au développement des partenariats. Les participants ont notamment évoqué les difficultés d'accès à certains partenaires en raison d'organisations parfois rigides ou de l'absence d'interlocuteurs clairement identifiés. Le manque de disponibilité des professionnels, des outils administratifs peu adaptés (notamment pour la prise de rendez-vous), ainsi qu'un turnover important des équipes constituent également des obstacles récurrents. Enfin, il a été souligné que la construction

de partenariats nécessite parfois de sortir des postures professionnelles habituelles, ce qui peut représenter une difficulté supplémentaire.

Leviers possibles

Le recours à des personnes ressources, telles que les professionnels de la PMI, les coordonnateurs, les élus ou les secrétaires de mairie, apparaît comme un moyen efficace de faciliter les contacts. La participation à des forums associatifs, la mobilisation des réseaux déjà existants, notamment les CPTS et les structures médico-sociales, ainsi que l'organisation de temps de rencontre dédiés entre professionnels favorisent également le développement des partenariats. Les participants ont enfin souligné l'intérêt de relations de travail informelles et souples, permettant de créer progressivement des liens de confiance.

Points de vigilance

Les partenariats doivent s'inscrire dans le respect de l'anonymat qui constitue un principe fondamental des LAEP. Les participants ont également relevé la nécessité de trouver un équilibre entre les attentes institutionnelles et la philosophie d'accueil propre aux LAEP. Enfin, la mesure de l'impact et des résultats des actions partenariales demeure un enjeu complexe.

Constats

Les échanges ont fait émerger plusieurs constats partagés. L'innovation repose souvent sur la capacité à faire « un pas de côté » et à expérimenter de nouvelles formes de collaboration. Les participants ont également insisté sur l'importance de maintenir une communication régulière auprès des partenaires afin de faire connaître les actions menées et de renforcer la reconnaissance des LAEP sur les territoires. À ce titre, le réseau LAEP 28 a été identifié comme un acteur important de structuration et d'animation locale.

Parmi les partenariats évoqués figurent notamment Humensia, à travers la mise à disposition de techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF), les services de PMI, les centres sociaux, ainsi que différentes structures intervenant dans les domaines de la petite enfance et du handicap.

Perspectives

Enfin, plusieurs perspectives ont été identifiées pour renforcer la visibilité et l'ancrage territorial des LAEP. Les participants ont notamment proposé le développement de supports de valorisation tels que des podcasts ou des vidéos, une meilleure communication auprès des élus et des institutions, ainsi qu'un renforcement du travail en réseau entre les différents acteurs concernés.

Conclusion de l'atelier A

Les échanges ont mis en évidence que le partenariat est un processus continu. Il nécessite un travail de fond, répétitif et chronophage. Il n'est jamais acquis et doit être constamment réactivé. C'est un travail exigeant mais essentiel fondé sur l'adaptation et la coopération entre acteurs. Il constitue un levier majeur pour renforcer la cohérence des actions territoriales en faveur de la petite enfance et du soutien à la parentalité. La dimension humaine est un facteur clé ; les coopérations dépendent fortement des rencontres. Enfin, la communication vers l'extérieur est primordiale, elle constitue un levier essentiel de reconnaissance des LAEP. Elle doit être permanente et renouvelée. Pour cela, l'innovation constitue une ressource ; podcasts, vidéos, pédibus ou actions collectives renforcent la visibilité. Ces outils permettent de valoriser les impacts sans rompre l'anonymat.

Enfin, la place des familles doit être respectée. Les familles restent libres d'adhérer ou non aux propositions. Leur appropriation du dispositif ne peut être imposée.



Atelier A

B/ Atelier sur la communication : « Quels outils de communication pour les LAEP à destination des familles et des partenaires potentiels ? »

Cet atelier a été animé par Emmanuelle MALLET, conseillère technique information et communication, Uriopss Centre et Marie OZANNE, conseillère technique Enfance, Famille, Jeunesse, Uriopss Centre.

Un support sur les outils de communication a été présenté avant de passer aux exercices pratiques :



Atelier B

Quels outils de communication pour les LAEP à destination des familles et des partenaires potentiels ?



Journée régionale des LAEP - 28 avril 2026



Introduction

→ **Comment définiriez-vous en quelques mots un Lieu d'Accueil Enfants-Parents ?**

Ex : capsule video CAF/Réseau des LAEP du Cher (2024)

Ex : video réalisée par la CAF de l'Allier (2018)



Accès aux liens :

Ex : [capsule video CAF/Réseau des LAEP du Cher \(2024\)](#)

Ex : [video réalisée par la CAF de l'Allier \(2018\)](#)

Les éléments clés d'un message de communication :

- Quoi ?
- Où ?
- Quand ?
- Pour qui ?
- Pourquoi ?
- Comment ?



Les canaux de communication :

WEB :

- site internet ou blog
- réseaux sociaux (Facebook, Instagram,...)
- newsletter /e-mailing
- presse numérique locale
- agenda en ligne pour les événements locaux

PAPIER :

- flyer
- affiche
- presse locale / revue
- courrier postal

AUTRES CANAUX :

- radio
- télévision
- écran d'information



Quelques outils :

BANQUES D'IMAGES - Quelques exemples :

- [Unsplash](#)
- [Pixabay](#)
- [Pexels](#)
- [Freepik](#)

CANVA :

- Création de flyers, affiches, publications réseaux sociaux, QR Code,...

→ "Canva solidaire" en accès premium gratuit pour les associations : [cliquer ici](#)



Accès aux liens :

- [Unsplash](#)
- [Pixabay](#)
- [Pexels](#)
- [Freepik](#)

Exercice :

Le LAEP « Pazapa » existe depuis 2 ans sur la commune d'Enfantville mais de nombreuses familles et acteurs du champ de la petite enfance et de la prévention ne le connaissent pas encore. L'équipe souhaite organiser **des portes ouvertes le mercredi 30 septembre 2026** pour faire connaître le lieu.

Groupe 1 : Création d'un flyer papier à destination de tous avec Canva

- Quel visuel ?
- Quels éléments de langage ?
- Quels éléments clés ?
- Quelle distribution ?



Groupe 2 : Préparer un post Facebook ou Instagram à destination des familles

- Quel texte ? (éléments de langage, ton, éléments-clefs)
- Quel visuel ?
- Quelle fréquence de rappel ?

Groupe 3 : Rédiger un e-mailing à destination des partenaires potentiels

- Quels destinataires ?
- Quel texte ? (éléments de langage, ton, éléments-clefs)
- Quels éléments à insérer ?



Groupe 4 : Etablir un plan de communication multicanaux d'ici le 30 septembre 2026

- Quels publics cible ?
- Quels objectifs ?
- Comment (= quels canaux) ?
- Quelle fréquence ?
- Quels indicateurs ?

Groupe 5 (en option) : Jeu de rôle avec une famille (parents accompagnés de leur enfant de 6 mois) / une accueillante qui les rencontre lors des portes ouvertes



Atelier B

C/ Atelier sur les financements : « Comment consolider les financements et les partenariats économiques des LAEP pour assurer leur pérennité ? »

Cet atelier a été animé par Sébastien ROBLIQUE, vice-président de l'Uriopss Centre et président de l'association CISPEO (37) et par Johan PRIOU, directeur de l'Uriopss Centre. Il s'est appuyé sur le témoignage et la participation d'Anne ZAMBEAUX, fondatrice et accueillante du LAEP Batôbul' (Drôme, 26).

L'atelier a permis d'examiner les conditions nécessaires à la pérennisation économique des LAEP dans un contexte marqué par des financements souvent fragmentés, une forte dépendance aux collectivités locales et aux CAF, ainsi qu'une complexité croissante des démarches administratives. Les échanges ont

mis en lumière les difficultés rencontrées par les structures, mais aussi les leviers susceptibles de renforcer leur stabilité financière.

Constats partagés

Un constat partagé est celui de la fragilité des modèles économiques actuels. Les financements publics et les participations des familles ne suffisent généralement pas à assurer un équilibre budgétaire durable. Les subventions sont le plus souvent annuelles et soumises à reconduction, ce qui entretient une forte incertitude pour les structures. Cette instabilité a des conséquences directes sur la pérennité des emplois, l'organisation des équipes et la qualité de l'accueil proposé aux familles. Les participants soulignent également d'importantes disparités territoriales, certaines structures bénéficiant de soutiens solides tandis que d'autres restent particulièrement vulnérables.

Les ressources mobilisées par les LAEP sont variées. Elles reposent principalement sur les financements des communes, intercommunalités, départements, CAF et, dans certains cas, de la MSA. À ces soutiens s'ajoutent des financements plus spécifiques issus d'appels à projets, de dispositifs de politique de la ville ou encore de bailleurs sociaux. Certaines fondations privées, comme la Fondation de France ou la Fondation BNP Paribas, peuvent également contribuer au financement des actions sur plusieurs années. Enfin, les fonds européens représentent une opportunité importante, bien que leur accès reste complexe et nécessite une forte capacité d'anticipation.

Freins identifiés

Parmi les principales difficultés identifiées figurent l'instabilité des financements, la lourdeur administrative des dispositifs et le manque de lisibilité des aides existantes. Les structures peinent parfois à sécuriser leurs ressources dans la durée et à garantir des emplois pérennes. Cette situation est renforcée par une reconnaissance encore insuffisante des LAEP auprès de certains partenaires institutionnels et financeurs.

L'un des enseignements majeurs de l'atelier concerne la faible visibilité des LAEP. Leur rôle et leurs effets auprès des familles restent souvent méconnus, ce qui limite leur capacité à convaincre les financeurs et à s'inscrire durablement dans les politiques publiques. Les participants considèrent ainsi que la communication constitue un enjeu central. Mieux faire connaître les LAEP, valoriser leur impact social et renforcer leur visibilité auprès des élus, des institutions et du grand public apparaissent comme des conditions essentielles à leur reconnaissance.

Leviers possibles

Plusieurs pistes d'action ont été évoquées. La première consiste à développer des financements pluriannuels afin de sécuriser les budgets et les emplois. La diversification des ressources, notamment par le recours aux fondations, aux acteurs locaux et aux dispositifs européens, est également considérée comme un levier important. Les participants insistent par ailleurs sur l'intérêt de démarches collectives permettant de mutualiser les expériences, de renforcer le poids des réseaux de LAEP et de favoriser des partenariats plus structurés avec les CAF et les autres institutions.

Les témoignages recueillis montrent des réalités très contrastées selon les territoires. Certaines structures bénéficient d'un soutien fort des collectivités ou de l'intercommunalité, tandis que d'autres demeurent fortement dépendantes de financements précaires. Plusieurs expériences soulignent néanmoins qu'une dynamique collective, même initiée de manière bénévole, peut progressivement conduire à une reconnaissance institutionnelle et à des financements plus durables.

Conclusion de l'atelier C

L'atelier a mis en évidence le décalage entre l'utilité sociale reconnue des LAEP et la fragilité persistante de leurs modèles économiques. Leur pérennisation repose sur trois conditions complémentaires : la stabilisation et la diversification des financements, le renforcement de leur visibilité et de leur reconnaissance institutionnelle, ainsi que le développement de dynamiques collectives capables de structurer des réponses à l'échelle des territoires. Les participants rappellent ainsi que la consolidation économique des LAEP dépend autant de l'accès aux financements que de leur capacité à être reconnus comme des acteurs essentiels du soutien à la parentalité.



Atelier C

IV- Supports de communication de l'événement

Affiche, programme et plan d'accès :



Journée régionale
Lieux d'Accueil Enfants-Parents
CENTRE-VAL DE LOIRE

Communication et partenariats, les défis des LAEP ?

URIOPSS
Centre

MARDI 28 AVRIL 2026
8H45-16H30
Auditorium Marcel Reggui, Médiathèque
rue Chanzy, 45000 Orléans

Inscription obligatoire auprès de l'Uriopss Centre : uriopss@uriopss-centre.fr
[ou en cliquant ici](#)



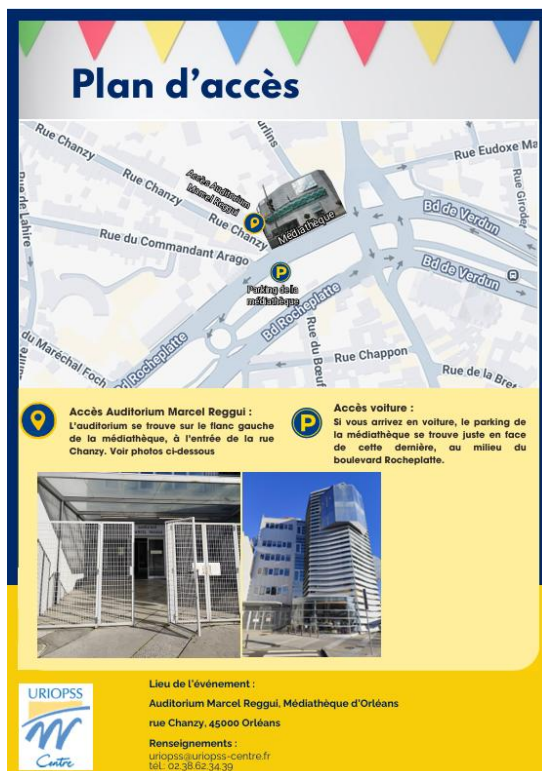
Programme

- 8h45 : Accueil café
- 9h15 : Introduction de la journée par Elisabeth ADAMCZYK, animatrice du groupe régional des LAEP de l'Uriopss Centre et Sébastien ROBLIQUE, vice-président de l'Uriopss Centre
- 9h30 : Principes et enjeux fondamentaux des Lieux d'Accueil Enfants-Parents pour le développement de l'autonomie psychique et affective de l'enfant par Daniel OLIVIER, psychanalyste, président de l'IRAEC et de l'AFDM, co-fondateur des LAEP Ricochet et La Cabane Verte (Calvados, 14)
- 10h30-10h45 : Pause
- 10h45-12h00 : Quels leviers pour renforcer la visibilité des Lieux d'Accueil Enfants-Parents et valoriser leur utilité sociale et préventive dans le paysage de la petite enfance ? Table ronde avec Anne ZAMBEAUX, psychologue clinicienne, co-auteur de l'ouvrage "Les lieux d'accueils Enfants-Parents, éclairages, repères et questions" / Jeanne LORVO, sous-directrice de l'action sociale de la CAF du Loiret / Mélanie MONSIEUX, adjointe à la Maire de Fleury-les-Aubrais en charge de la Santé, de la Petite Enfance et de la Parentalité (45) / Aurélie DUPONT, directrice déléguée à la Petite Enfance, association CISPEO (37)
- 12h00 : Pause déjeuner (repas libre)
- 14h00-15h10 : Première session d'ateliers (sur inscription préalable) :
 - A/ Comment créer une synergie entre les LAEP et d'autres acteurs sur un même territoire ?
 - B/ Quels outils de communication pour les LAEP à destination des familles et des partenaires potentiels ?
 - C/ Comment consolider les financements et les partenariats économiques des LAEP pour assurer leur pérennité ?
- 15h10-15h20 : Roulement des ateliers
- 15h20-16h30 : Deuxième session d'ateliers A, B et C
- 16h30 : Fin de la journée

URIOPSS
Centre

Inscription obligatoire auprès de l'URIOPSS Centre
QR Code à scanner ci-contre pour accéder au formulaire ou via le lien [en cliquant ici](#)

Renseignements :
uriopss@uriopss-centre.fr
tel. 02 38 62 34 39

Plan d'accès

Accès Auditorium Marcel Reggui :
L'auditorium se trouve sur le flanc gauche de la médiathèque, à l'entrée de la rue Chanzy. Voir photos ci-dessous

Accès voiture :
Si vous arrivez en voiture, le parking de la médiathèque se trouve juste en face de cette dernière, au milieu du boulevard Rocheplatte.

Lieu de l'événement :
Auditorium Marcel Reggui, Médiathèque d'Orléans
rue Chanzy, 45000 Orléans

Renseignements :
uriopss@uriopss-centre.fr
tel. 02 38 62 34 39

Bannière de signature e-mail :

